

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 6 mars 2017

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le sixième jour de mars deux mille dix-sept (2017) à 19h30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

Présences:

Gilles D'Amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe rédige le procès-verbal.

2017-03-36.2 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - a. Session régulière 6 février 2017
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Ratification des déboursés et adoption des comptes du mois
 - 4.2 PG Solutions - Formation
 - 4.3 Bibliothèques et Archives nationales du Québec - Projet de numérisation
 - 4.4 Première nation Malécite de Viger - Correspondance

- 4.5 Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020
- 4.6 Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague – Demande d’appui
- 4.7 Changement de cabinet de Me Rino Soucy
- 4.8 MMQ – Ristourne
- 4.9 Demande de commandite – Symposium de Saint-Arsène
- 4.10 Correspondance - Cabinet du ministre des finances
- 4.11 MRC de Rivière-du-Loup – Quotes-parts
- 4.12 Groupe Ultima – Renouvellement assurances de la municipalité
- 4.13 Constats d’infraction, cour municipale, fonds carrières et sablières
- 4.14 Autorisation de signer tous les documents, effets et chèques de la municipalité
- 4.15 Club de golf de Cacouna – Nouveau membre au conseil d’administration
- 4.16 Stage d’intégration – Centre de formation professionnelle Pavillon-de-L’Avenir
- 4.17 Secrétaire trésorière adjointe – Ajustement
- 4.18 Fabrique de Saint-Georges de Cacouna – Correspondance

- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Rapport du service incendie
 - 5.2 Semaine de la sécurité ferroviaire
 - 5.3 Dossier CNESST

- 6. TRANSPORT
 - 6.1 Transport Vas-y Inc. – Statistiques des déplacements

- 7. HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Inscription au programme d’économie d’eau potable

- 8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 8.1 Rapport des permis de construction et certificats d’autorisation
 - 8.2 Constats d’infraction cour municipale – Inspecteur en bâtiment et à l’urbanisme

- 9. LOISIRS ET CULTURE
 - 9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou inc.
 - 9.2 Demande d’aide financière au Pacte Rural – Autorisation de signature

- 10. INFORMATIONS – Prochaine réunion le 3 avril 2017

- 11. AFFAIRES NOUVELLES

- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

2017-03-37.3 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 février 2017

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le procès-verbal de la session régulière du 6 février 2017 soit adopté en sa forme et teneur.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2017-03-38.4.1 Ratification des déboursés de février 2017 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que les comptes pour la période du 1 février au 28 février 2017 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 331 978.03\$ à même le fonds général.

Que madame Ghislaine Daris, mairesse et madame Chantale Théberge, sec.-trés. adjointe soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La sec.-trés. adjointe confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

2017-03-39.4.2 PG Solutions - Formation

Dépôt d'une offre de formations à distance de la firme PG Solutions.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte que le directeur général monsieur Cédrick Gagnon et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Chantale Théberge puissent s'inscrire aux cours de formation présentés par PG Solutions pour la période de mars à avril 2017, selon les besoins.

2017-03-40.4.3 Bibliothèque et Archives nationales du Québec – Projet de numérisation

Réception d'une offre de numérisation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Considérant que la Bibliothèque et archives nationales du Québec mène présentement un projet majeur de numérisation;

Considérant que la Bibliothèque et archives nationales du Québec est intéressée à numériser à ses frais le livre « Au pays du porc-épic : Kakouna, 1673, 1825, 1975 »;

Considérant qu'une fois numérisée, l'œuvre sera accessible gratuitement via la Collection numérique de BAnQ;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte l'offre de numérisation gratuite de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec pour le livre « Au pays du porc-épic : Kakouna, 1673, 1825, 1975 ».

4.4 Première nation Malécite de Viger - Correspondance

Madame Chantal St-Pierre pour Véronique Michaud attachée politique de monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, accuse réception de notre résolution 2017-01-09-6.4 – Première nation Malécite de Viger.

2017-03-41.4.5 Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020

Dépôt du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. La commission scolaire demande l'avis de la municipalité sur ce projet.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour les années 2017–2018, 2018-2019, 2019-2020.

2017-03-42.4.6 Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague – Demande d'appui

La municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague nous demande d'appuyer la résolution concernant l'amendement au code municipal du Québec et toute autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique – Demande adressée au gouvernement du Québec

Attendu que lors de séances extraordinaires de conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

Attendu que lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séances;

Attendu qu'en vertu de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

Attendu que le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre le cas de l'article 164.1 du Code municipal du Québec, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

- Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de la Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
- Dans le Loi sur la sécurité civile (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
- Dans la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ c. S-30-01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37)

Attendu que les membres du conseil des CLD (centre locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

Attendu qu'il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

Attendu que la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie la résolution de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague dans sa démarche afin d'amender le Code municipal du Québec et tout autre loi municipale afin de permettre la participation aux séances extraordinaires par voie électronique – Demande adressée au gouvernement du Québec.

2017-03-43.4.7 Changement de cabinet de Me Rino Soucy

Attendu qu'il est dans l'intérêt de la municipalité de continuer d'obtenir des services juridiques en droit municipal et en droit du travail;

Attendu que la municipalité a confié le mandat de services professionnels en droit municipal et du travail à Me Rino Soucy du cabinet Marceau Soucy Boudreau;

Attendu que la municipalité désire continuer d'être représentée par Me Rino Soucy et de retenir ses services en droit municipal et en droit du travail;

Attendu le contenu de la lettre de Me Rino Soucy adressée au maire et au DG le 2 février 2017, ladite lettre faisant partie intégrante de la présente résolution;

Attendu que Me Rino Soucy s'est engagé dans la lettre mentionnée ci-dessus à maintenir les services juridiques à la municipalité aux mêmes conditions financières autant pour le forfait téléphonique que le taux horaire;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Municipalité de Cacouna notifie et demande au cabinet Marceau Soucy Boudreau de transférer tous ses dossiers, soit tout le contenu papier, informatique ou toute autre information pertinente requise à Me Rino Soucy du cabinet Dufresne Hébert Comeau.

Que la Municipalité de Cacouna notifie et requiert du cabinet Marceau Soucy Boudreau que le transfert de dossiers requis soit fait immédiatement sur notification de la présente résolution.

4.8 MMO - Ristourne

Madame Linda Daoust, présidente-directrice générale de la Mutuelle des Municipalités du Québec nous annonce que la part en ristourne attribuée à notre municipalité s'élèvera à 5 959.00\$.

2017-03-44.4.9 Demande de commandite - Symposium de Saint-Arsène

Les membres du comité organisateur de la 11^{ième} édition du Symposium de Saint-Arsène nous adressent une demande de commandite et offre de partenariat financier.

Attendu que cet événement culturel régional accueille plus de 30 artistes provenant de l'ensemble du KRTB et d'ailleurs au Québec;

Attendu que l'événement culturel rayonne et contribue à l'essor de la région;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de verser la somme de cinquante dollars (50\$) au Symposium de Saint-Arsène pour sa 11^{ième} édition qui se tiendra les 5, 6 et 7 mai 2017.

4.10 Correspondance - Cabinet du ministre des finances

Monsieur Yann Nachabé conseiller politique de monsieur Carlos Leitão, ministre des finances, accuse réception de notre lettre du 7 février concernant notre appui au Regroupement pour un Québec en santé.

2017-03-45.4.11 MRC de Rivière-du-Loup – Quotes-parts

Dépôt de la première répartition de la quote-part de la MRC de Rivière-du-Loup pour l'année 2017. Cette facture s'élève à 157 806.44\$.

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de payer la première portion de la quote-part de la MRC de Rivière-du-Loup et ce, en date du 4 avril 2017, la somme de 157 806.44\$.

Madame Francine Côté se retire pour ce point.

2017-03-46.4.12 Renouvellement des assurances de la Municipalité

Dépôt du renouvellement des assurances de la municipalité par la Mutuelle des municipalités du Québec.

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte le renouvellement des assurances de la municipalité pour la période du 22 mars 2017 au 22 mars 2018 à la Mutuelle des municipalités du Québec et accepte d'en défrayer la somme de 36 856\$.

4.13 Constats d'infraction, cour municipale, fonds carrières et sablières

La MRC de Rivière-du-Loup nous informe que les montants suivants seront distribués à notre municipalité comme suit :

- 79.76\$ perception des constats d'infraction (1^{er} juillet au 31 décembre 2016)
- 2.397.49\$ cour municipale (1^{er} juillet au 31 décembre 2016)
- 1 223.48\$ fonds carrières et sablières (1^{er} juin au 31 décembre 2016).

2017-03-47.4.14 Autorisation de signer tous les documents, effets et chèques de la municipalité

Attendu l'embauche d'une nouvelle personne au poste de directeur général/secrétaire-trésorier;

Attendu que cette personne est responsable de l'administration de la municipalité;

En conséquence :

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce conseil autorise le dir. gén./sec.-trés. monsieur Cédrick Gagnon à signer tous les documents, effets et chèques de la Municipalité de Cacouna en collaboration de madame Ghislaine Daris, mairesse. En l'absence de Monsieur Gagnon, madame Chantale Théberge est également autorisée à signer les chèques.

2017-03-48.4.15 Club de golf de Cacouna – Nouveau membre au conseil d'administration

Considérant que le conseil de la Municipalité de Cacouna accorde un grand intérêt à la présence d'un club de golf dans sa municipalité;

Considérant le nombre insuffisant de membre au conseil d'administration du Club de golf de Cacouna;

Il est proposé par monsieur Gilles D'Amours
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna délègue monsieur Bruno Gagnon comme conseiller municipal afin d'être membre du club et membre du conseil d'administration du Club de Golf de Cacouna.

Que les frais de 299.00\$ plus taxes soient payés au club de Golf de Cacouna pour l'année 2017.

2017-03-49.4.16 Stage d'intégration – Centre de formation professionnelle Pavillon-de-L'Avenir

Considérant le stage de formation en milieu de travail qu'effectue présentement madame Angélique Veillette-Langlois;

Considérant que madame Angélique Veillette-Langlois sera au bureau du 30 janvier 2017 au 23 mars 2017 soit pour une période de 8 semaines à une fréquence de 4 jours/semaine;

Considérant le travail effectué et la disponibilité de madame Veillette-Langlois;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte de remettre un montant de 640.00\$ à madame Veillette –Langlois en remerciement du travail effectué à la municipalité lors de son stage en milieu de travail.

2017-03-50.4.17 Secrétaire trésorière adjointe – Ajustement

Considérant le départ de deux employées au département de l'administration dans une courte période;

Considérant la charge de travail demandée à la secrétaire-trésorière adjointe dû à ces deux départs;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte une entente avec la secrétaire-trésorière adjointe, selon annexe ci-jointe pour le surplus de travail et de responsabilités demandés suite au départ des deux employées.

2017-03-51.4.18 Fabrique de Saint-Georges de Cacouna – Correspondance

Correspondance de madame Claudette Larochelle, présidente de la Fabrique de Saint-Georges de Cacouna nous demandant notre intérêt vis-à-vis l'acquisition de l'Église.

Considérant la correspondance reçue de la Fabrique de Cacouna afin d'obtenir une collaboration de la municipalité dans le dossier du bâtiment de l'Église;

Considérant l'intérêt que possède les membres du conseil de la municipalité dans ce dossier;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna propose une rencontre avec les membres de la Fabrique de Cacouna afin de discuter du dossier et de pouvoir voir les états financiers s'y rattachant.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Rapport du service incendie

Dépôt du rapport concernant le service incendie pour information.

2017-03-52.5.2 Semaine de la sécurité ferroviaire

Attendu que la semaine de sensibilisation la sécurité ferroviaire aura lieu du 24 au 30 avril 2017;

Attendu qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont

attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler en concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu qu'Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna appuie la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 24 au 30 avril 2017.

5.3 Dossier CNESTT

Réception d'un avis du bureau d'évaluation médicale ainsi que la copie d'une lettre adressés à un ex-employé de la municipalité. La lettre précise la fermeture de ce dossier, événement qui était survenu le 23 janvier 2014.

6. TRANSPORT

6.1 Transport Vas-y Inc. - Statistiques des déplacements

Réception de documents de monsieur Mario Bastille pour Transport Vas-y Inc. indiquant les statistiques des déplacements pour les volets adapté et collectif pour notre municipalité ainsi que le nombre d'usagers du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. De plus les statistiques des déplacements pour les volets adapté et collectif pour les autres municipalités ainsi que les statistiques annuelles de 1990 à 2016 y sont présentés.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

2017-03-53.7.1 Programme Économie Eau Potable (PEEP) 2017

Dépôt d'une offre d'adhésion au programme d'économie d'eau potable (PEEP) pour l'année 2017.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le dit conseil adhère au programme d'économie d'eau potable (PEEP) et tri-logique (sensibilisation à la saine gestion des matières résiduelles) pour l'année 2017, pour un coût de 718.59\$ taxes comprises.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Les statistiques des permis généraux et certificats sont déposés au conseil pour information générale.

2017-03-54.8.2 Constats d'infraction cour municipale – Nomination

Attendu que l'émission de constats d'infraction par la Cour municipale exige que la Municipalité de Cacouna autorise explicitement son inspecteur en bâtiment à signer de tels constats d'infraction;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna désigne monsieur Vincent Bérubé à titre d'inspecteur responsable à l'application de la réglementation municipale de la Municipalité de Cacouna et l'autorise, conformément à l'article 147 du Code de procédure pénale, à délivrer un constat d'infraction à toutes dispositions réglementaires en vertu desquelles la Municipalité de Cacouna est poursuivante.

9. LOISIRS ET CULTURE

9.1 Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Dépôt du rapport mensuel de monsieur Jean-Marie Brisson, Technicien en loisirs et culture.

2017-03-55.9.2 Demande d'aide financière Pacte Rural – Autorisation de signature

Considérant le projet de construction d'un nouveau Centre des loisirs à Cacouna;

Considérant l'aide financière possible à recevoir par le Pacte Rural dans ce dossier;

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise monsieur Cédric Gagnon dir. gén./sec-trés. à signer une demande d'aide financière au Pacte rural pour le projet de construction du nouveau Centre des Loisirs de Cacouna pour notre municipalité.

10. INFORMATIONS - Prochaine réunion le 3 avril 2017

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2017-03-56.13 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

Qu'advenant 20h30 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Chantale Théberge sec.-trés. adjointe

Ghislaine Daris, mairesse
